

VOUS VOUS ÊTES INSCRIT AU DPC

IMPORTANT

Pour les médecins libéraux, les Entretiens Homéopathiques de Paris sont éligibles au titre de la Formation Médicale Continue (DPC) avec l'AFML (Association de Formation des Médecins Libéraux)

En conséquence le médecin sera indemnisé (690 €). **L'indemnisation est conditionnée à la participation aux deux jours de congrès.**

INSCRIPTION AU DPC

Pour réaliser votre demande de « DPC » veuillez vous rendre sur le site www.mondpc.fr. Si vous ne possédez pas de compte sur ce site, vous en créez un.

En 2015, les inscriptions au DPC se sont arrêtées en septembre.

A partir du 1^{er} juillet 2016, l'OGDPC devient l'ANDPC et nous ne savons toujours pas quand s'arrêteront les inscriptions pour cette année.

Le 1^{er} juillet ? le 31 juillet ? le 31 août ?

Nous vous encourageons donc à vous inscrire au plus vite avant qu'il ne soit trop tard à l'aide du bulletin ci-dessous à renvoyer à l'AFML.

Pour tout renseignement : **AFML M^{me} Louise TORCATO**

Organisateur : **Dr Gérard CHAUVIN – 06 08 85 97 18**



BULLETIN À RENVOYER À L'AFML

AFML – Mme Louise TORCATO – 22, rue Vaugelas – 75015 PARIS – 01 53 68 90 01

APPORT DE L'HOMÉOPATHIE AUX PATIENTS ALLERGIQUES

Hôtel Ibis Paris Berthier – Pte de Clichy – 10, rue Bernard Buffet
163, bis avenue de Clichy – 75017 PARIS

Le Docteur s'inscrit au DPC des **14 et 15 octobre 2016**.

Spécialité :

Lieu d'installation (ville) :

N° tél : Adresse mail :

N° RPPS (obligatoire) :

Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé par l'AFML.